

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0050282

15258

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2226

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

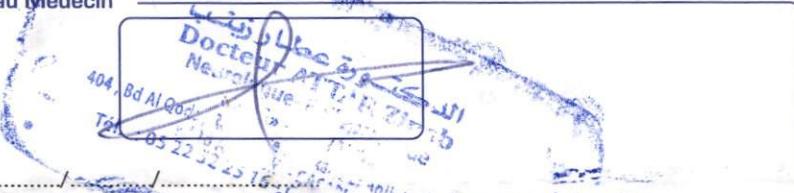
Adresse : 21 rue 50 haïc Mandarone Huchock

Tél. : 060948528

Total des frais engagés : 920,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : EL HAMZI MOULAY AHMED Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique ALD ALC Pathologie : Névraxie

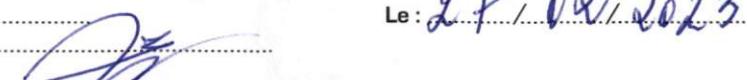
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 27/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/02/2023	Cs	300DH		Docteur A. M. S. b Neurologue E-mail : [REDACTED]
08/03/2023				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Tél : 05 22 52 25 76 GSM : 06 62 06 60 83	Montant de la Facture
	08/03/23		354.80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
PHARMACIE D'ACHIRI Hicham BOUTIB Dentiste en Pharmacie d'Anesthésie 23 hr Jdy Pera 10100 Casablanca Tél : 05 22 86 05 25	06/03/23		418.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
				MONTANTS DES SOINS	
				DEBUT D'EXECUTION	
				FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000	21433552 00000000	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553	
					MONTANTS DES SOINS
					DATE DU DEVIS
					DATE DE L'EXECUTION

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LE : 6 / 03 / 2023

NOM : NADIA HAMZI ✓

PRODUIT :

S.V

418.00

CLARISCAN 15 ml



PHARMACIE HAY RAJAA
Hicham ABOUTAKA
Délégué pharmaceutique
of the Av. des délégates 3d Anoual
Casablanca
Tél : 0522 66 05 25

www.anoual.ma | E-mail : contact@anoual.ma

Docteur ATTAR Zineb

Neurologue-Epileptologue
Adulte-Enfant



الدكتورة عطار زينب

إخلاصية في أمراض الدماغ والأعصاب
والعمود الفقري والعضلات وإختصاص أمراض
المصرع (الكبار والأطفال)

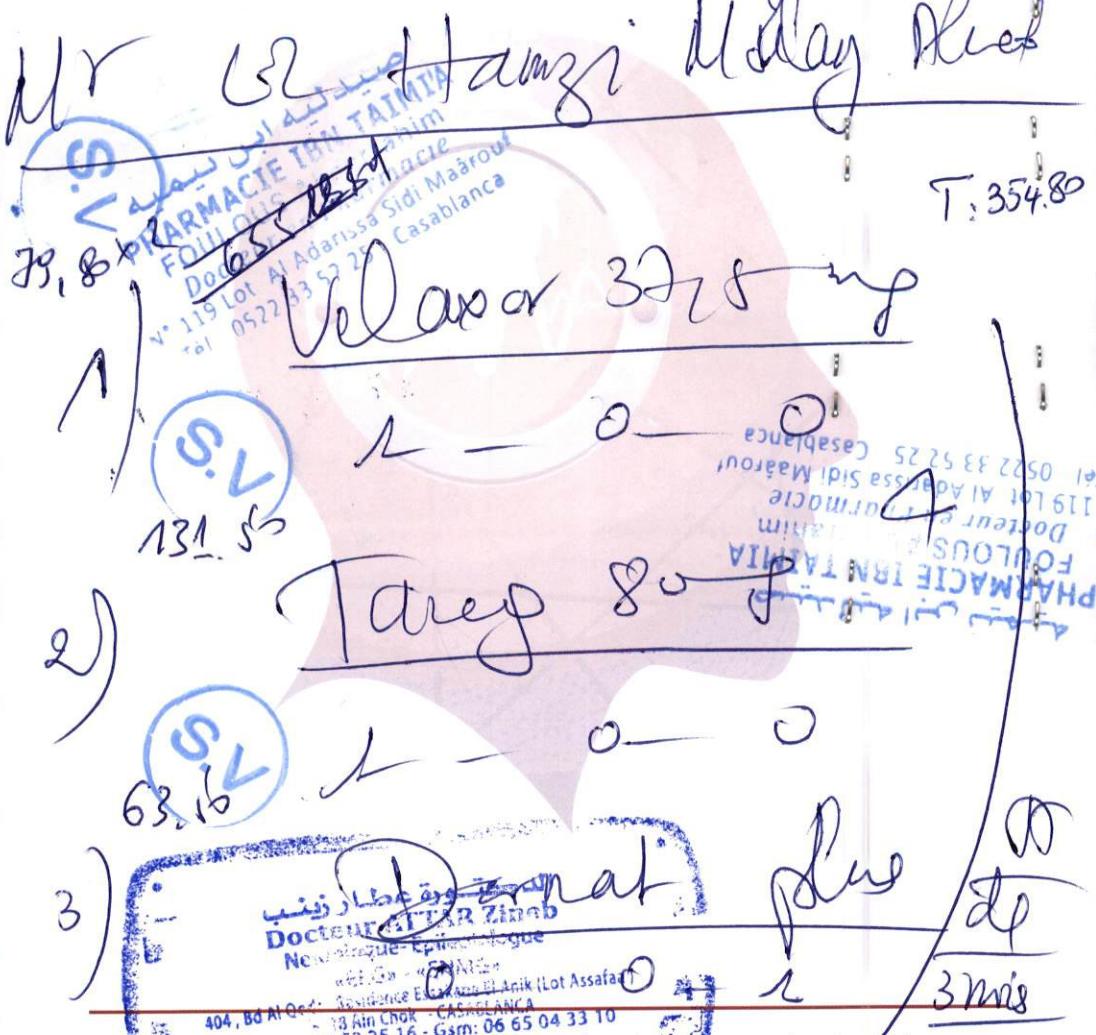
- Vidéo Electroencéphalogramme « EEG »
- ElectroNeuroMyogramme « ENMG »

• تخطيط الكهربائي للدماغ (الشبكة)

• تخطيط المحربي للأعصاب والعضلات

08/03/2023

Casablanca le :



الصفا 404 شارع القدس، إقامة السكن الآتيق، الطابق 3 رقم 18، عين الصقر الدار البيضاء
Essaka 404, Bd Al Qods, Résidence Essakane El Anit - 3rd Floor N° 18, Ain Chok - CASABLANCA.

Tel : 05 22 52 25 16
GSM : 06 65 04 33 10

Email : attar.neurologie@gmail.com

الهاتف : 05 22 52 25 16
المحمول : 06 65 04 33 10

T, 354.80

LOT 1204903
EXP 05/25
PPV 79DH80

LOT 1204902
EXP 05/25
PPV 79DH80

6118001030316

TAREG 80 mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 131.50 DH

63,50 DH
Lot: X201C
Per: 01-2024

PHARMACIE IRN TAIMIA
FOLIAGES : Rachim
Docket er Filiyaline
N° 119 Lot: Al Adhresa Sidi Maârouf
Tél: 0522 33 52 25 Casablanca

Docteur ATTAR Zineb

Neurologue-Epileptologue,
Adulte-Enfant



الدكتورة عطار زينب

اختصاصية في أمراض الدماغ والأعصاب
والعمود الفقري والعضلات وإختصاص أمراض
الصرع (الكبار والأطفال)

- Vidéo Electroencéphalogramme « EEG »
- ElectroNeuroMyogramme « ENMG »

- تخطيط الكهربائي للدماغ (الشبكة)

- التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

Casablanca le :

24/02/2023

Mr El Hawzi Moulay Ahmed

620.60

Opht

Danakau

SPZ
S.i.

41.30 x 4

- 0 - 1

2)

50.10 x 4

- 0 - 1

500 g

SPZ
S.i.

45.00 x 3

الدكتورة عطار زينب
Dr. ATTAR Zineb
Neurologue
Epileptologue

0 - 1

SPZ
S.i.

de
3 mois

620.60

404, Bd Al Qods, Résidence Essakane el Anik (Lot Assafa)

3^{ème} Etage N° 18, Ain Chok - CASABLANCA

GSM : 06 65 04 33 10

Tel : 05 22 52 25 16

GSM : 06 65 04 33 10

Email : attar.neurologie@gmail.com

الهاتف : 05 22 52 25 16

المحمول : 06 65 04 33 10

الصفا 404 شارع القدس، إقامة السكن الأنيق، الطابق 3 عين الشق، الدار البيضاء

71,30

Maphar
Bd Alklima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tanganil 500mg cp b30
P.P.V : 50,10 DH



6 118001 183340

71,30

Maphar
Bd Alklima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tanganil 500mg cp b30
P.P.V : 50,10 DH



6 118001 183340

71,30

Maphar
Bd Alklima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tanganil 500mg cp b30
P.P.V : 50,10 DH



6 118001 183340

71,30

Maphar
Bd Alklima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tanganil 500mg cp b30
P.P.V : 50,10 DH



6 118001 183340

PPV :

45,00

LOT :

PER :

PPV :

45,00

LOT :

PER :

PPV :

45,00

LOT :

PER :